

# EXTRAIT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 SEPTEMBRE 2014

**Présents** : Mesdames Agnès POTTIER, Séverine GILBERT, Josette BERARD, Cécile TABEAU, Susan HANCOCK, Marie-Joëlle EMON, Charlène ARRIVE, Nina POUPELIN  
Messieurs Claude SORLIN, Christopher HANCOCK, Eric BUINIER, Alain POTTIER, Anthony DUPUY et Henri BLOIS, Bernard VICENTY

**Absents** : Néant

*Cécile TABEAU a été nommée secrétaire de séance.*

## **1-Amortissement subvention « Budget Boucherie »**

Madame le Maire rappelle que l'instruction M14 prévoit que les subventions d'équipement versées doivent faire l'objet d'amortissement. Budgétairement, la subvention d'équipement versée au Budget annexe de la Boucherie répond à cette obligation, il est par conséquent demandé au Conseil Municipal quelle durée d'amortissement il souhaite adopté.

le Conseil Municipal décide d'amortir la subvention d'équipement sur 2 ans, et ouvre les crédits suivants :

Dotation aux amortissements : 6811	1 100,00 €
Amortissement des immobilisations:28041641	1 100,00 €

## **2-Convention avec le Syndicat Départemental de la Voirie**

Madame le Maire informe que la convention avec l'Etat concernant l'ATESAT est arrivée à échéance, et n'est plus renouvelable. Par conséquent la collectivité ne peut plus bénéficier des missions d'assistance technique concernant la gestion de la voirie.

Le Syndicat Départemental de la Voirie propose à cet effet une convention d'assistance générale pour les collectivités, avec une rémunération basée sur le nombre d'habitants, ainsi qu'une rémunération forfaitaire pour les actes de gestion.

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité des membres présents, les termes de la convention et autorise Madame le Maire à la signer

## **3-Taxe d'aménagement**

Madame le Maire informe que la commune de Migron a institué la taxe d'aménagement en 2011, au taux de 1,50%, pour une durée de 3 ans. Elle propose à l'assemblée de procéder à son renouvellement, et indique qu'il y a des possibilités d'exonérations sur la part communale, dont elle donne le détail.

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité des membres présents le renouvellement de la taxe d'aménagement à compter du 1/01/2015 au même taux et décide d'en exonérer les «abris de jardin soumis à déclaration préalable»

## **4-Autorisation pour le tournage d'un film**

Madame le Maire informe qu'elle a été contacté dans le cadre du tournage d'un long métrage amateur, pour une autorisation de tournage d'un scène dans les bois de la commune. Le Conseil Municipal donne son accord. La Mairie contactera les propriétaires concernés par la zone d'occupation.

## **5-Décision modificatives budgétaires pour les travaux de la M.A.M**

Madame le Maire informe que les crédits prévus pour les travaux de la MAM sont insuffisants, il est par conséquent nécessaire d'effectuer le virement de crédit suivant :

Dépenses imprévues : 020	-200,00 €
Travaux MAM : 2313-180	200,00 €

### **6- Modalités de location des chaises de la salle des fêtes**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'en février 2014, le conseil Municipal avait décidé la mise à disposition gratuite des tables de la salle des fêtes aux habitants de la commune, mais il n'a pas été évoqué le prêt des chaises, hors celles-ci sont demandées systématiquement. Madame le Maire propose donc une location pour celles-ci.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de ne mettre à disposition des administrés seulement les chaises de couleur « orange », et que celles-ci soient uniquement installées à l'intérieur ou en terrasse. Fixe le tarif à 0,50 € par chaise.

### **7-Questions diverses**

#### **Madame le Maire**

Informe que les travaux pour la Maison d'assistantes maternelles sont terminés, mais l'ouverture ne se fera pas en octobre, l'agrément PMI étant remis en cause.

Signale un problème d'écoulement des eaux dans la propriété de M. ORGET. Il faudrait canaliser les eaux vers le fossé.

#### **Claude SORLIN**

Donne lecture du courrier de remerciements du Président du Tour Poitou-Charentes à tous les signaleurs bénévoles.

Demande la possibilité d'installer un défibrillateur à la Salle des Fêtes.

Signale que le village d'AZAC n'est pas accueillant. Il faudrait étudier une solution pour les trottoirs et les caniveaux.

Informe qu'il s'est déplacé le 30 août pour l'inauguration du mémorial Départemental des Anciens Combattants morts pour la France en Algérie-Maroc-Tunisie à St Savinien. 8 personnes de Migron étaient présentes

#### **Anthony DUPUY**

Demande ce qu'il en est des problèmes de gouttières à la bibliothèque. Madame le Maire indique être en attente du devis de M. GANTEILLE.

Propose de mettre en place des animation pour adultes et ados, mais il faudrait réfléchir au fonctionnement à adopter.

#### **Charlène ARRIVE**

Signale que le dépôt de râpes route Angérienne est impraticable. Il est nécessaire de le remettre en état rapidement.

#### **Eric BUINIER**

Demande si les bas côtés de la route de la panification seront comblés. Madame le Maire répond que cela sera fait avec de la terre et du calcaire par les agents communaux .

#### **Nina POUPELIN**

Réitère sa précédente demande au sujet d'un lampadaire, chez Tuffet qui éclaire les champs et non la voie communale. Madame le Maire informe qu'une extension va être demandée pour un nouveau lampadaire.

#### **Bernard VICENTY**

Evoque les problèmes sur le Dandelot.

Le Maire,  
Agnès POTTIER